

## **DIRECTEUR(TRICE) DU SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT**

Située à proximité de grands centres urbains, la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce est une des villes fondatrices de la Beauce qui compte plus de 5 000 habitants. C'est une ville toujours en pleine croissance bénéficiant d'un environnement tranquille et enchanteur par ses vues imprenables sur la vallée de la rivière Chaudière.

### **Description**

Sous la supervision de la direction générale, le/la directeur(trice) de l'urbanisme et de l'environnement assure la gestion stratégique administrative et opérationnelle du service, en conformité avec les orientations du conseil municipal et les lois en vigueur. Il/elle participe à la planification stratégique du territoire (ex. : zonage, densification, mobilité, infrastructures, etc.) et gère l'aménagement et la protection du territoire en conformité avec le schéma d'aménagement et de développement de la MRC Beauce-Centre, le plan et les règlements d'urbanisme de la Ville et la législation provinciale et fédérale applicable. Il/elle planifie, répartie et supervise les tâches du service afin d'assurer un traitement efficace et équitable des demandes.

### **Responsabilités**

- Superviser, encadrer, analyser et délivrer des permis, des certificats et des attestations dans le respect de la réglementation et des lois applicables (ex. : LAU, Loi sur la qualité de l'environnement, etc.).
- Accueillir, informer et assister les citoyens, les professionnels et les promoteurs dans leurs projets et demandes d'information concernant l'urbanisme, l'aménagement du territoire et l'environnement.
- Participer à la planification du développement urbain en collaboration avec la direction générale.
- Coordonner les réunions du Comité consultatif d'urbanisme.
- Mettre à jour et assurer le suivi des outils d'urbanisme (ex. : plan d'urbanisme, règlements de zonage, de lotissement et de construction, etc.).
- Effectuer d'autres tâches connexes ou complémentaires à la demande de son supérieur.

### **Profil recherché**

- Détenir une formation universitaire de premier cycle en aménagement du territoire, en urbanisme ou dans une discipline jugée équivalente.
- Au moins 2 ans d'expérience dans le milieu municipal.
- Détenir une formation universitaire de deuxième cycle est considéré comme un atout.
- Être membre de l'Ordre des urbanistes du Québec est un atout.
- Bonne connaissance de l'informatique et des logiciels appropriés (ex. : Suite Office, PG Solutions, etc.).
- Excellente connaissance des lois encadrant l'urbanisme au Québec (ex. : LAU, LQE, RCI, CPTAQ, etc.).
- Excellente maîtrise du français et bonne capacité à communiquer à l'oral et à l'écrit.
- Habiletés en interprétation et rédaction réglementaire, en lecture de plan et en conciliation de différends.
- Excellente gestion des priorités et capacité de travailler simultanément sur plusieurs projets.
- Très bonnes habiletés en relations interpersonnelles et en communications organisationnelles et excellent sens du travail d'équipe.

### **Conditions de travail**

- Poste régulier à temps complet (37,5 heures/semaine).
- Salaire entre 34,28\$ et 51,44\$ de l'heure.
- Avantages sociaux concurrentiels, dont assurances collectives et fonds de pension.
- Formation continue.

### **Votre candidature**

Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leur curriculum vitae ainsi qu'une lettre de motivation au plus tard le **23 octobre 2025** à [info@vsjb.ca](mailto:info@vsjb.ca).



## OFFRE D'EMPLOI

# DIRECTEUR(TRICE) DU SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

Seules les personnes retenues dans le cadre du processus de sélection seront contactées.